



Assemblée générale 2020

samedi 26 septembre à Paris

Fiche retour des UFAL départementales

Département :

(ou nom de l'UFAL locale dans le cas des UFAL isolées)

Nombre d'UFAL locales :

Date de l'Assemblée générale départementale (à défaut du CA) : / / 2020

Nom du délégué à l'Assemblée générale N^{ale} :

Coordonnées du délégué :

En l'absence de délégué, l'AG départementale a donné pouvoir au délégué qui porte les mandats de l'UFAL départementale suivante :

(attention : *chaque UFAL-D peut être porteur d'un pouvoir d'une autre UFAL-D*)

Rappel : *les délégués se partagent les mandats selon la décision de leur Assemblée Générale départementale, sur les textes et les candidatures connus à la date de cette Assemblée Générale. Cette règle de partage est portée à la connaissance de l'UFAL Nationale.*

- Cotisation à l'UFAL nationale à jour
- Listes des adhérents des UFAL locales envoyées à l'UFAL nationale

À TRANSMETTRE AVANT LE 20 septembre 2020
par courrier au siège de l'UFAL - 27, rue de la Réunion - 75 020 PARIS
par courriel : ufalsiege@ufal.org